

# Comptes annuels 2023

## Table des matières

<b>1.</b>	<b>Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit des comptes annuels (texte uniquement) .....</b>	<b>2</b>
<b>2.</b>	<b>Comptes annuels.....</b>	<b>4</b>
2.1.	Bilan .....	4
2.2.	Compte d'exploitation .....	6
2.3.	Tableau des flux de trésorerie en CHF .....	8
2.4.	Tableau de variation du capital en kCHF, 2022.....	10
2.5.	Tableau de variation du capital en kCHF, 2023.....	11
<b>3.</b>	<b>Annexe aux comptes annuels 2023.....</b>	<b>13</b>
3.1.	Principes de comptabilité et de présentation des comptes .....	13
3.2.	Principes d'évaluation .....	13
3.3.	Explications sur le bilan.....	14
3.4.	Commentaires sur le compte d'exploitation .....	17

# **1. Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit des comptes annuels (texte uniquement)**

## **Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA), St. Gall (la société), comprenant le bilan au 31. Décembre 2023, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## **Fondement de l'opinion d'audit**

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

## **Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter

toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-derevision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Ernst & Young SA

Iwan Zimmermann, Expert-réviser agréé (Réviser responsable)

Pascal Künzler, Expert-réviser agréé

**Annexes:** Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et l'annexe)

## 2. Comptes annuels

Remarque: Les chiffres sont indiqués en francs (CHF) dans le bilan, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie, mais en milliers de francs (kCHF) dans les autres documents. Il peut en résulter de petites différences d'arrondi.

### 2.1. Bilan

Bilan au 31.12. en CHF	Com.	31.12.2023		31.12.2022	
ACTIF		CHF	%	CHF	%
<b>Actif circulant</b>		<b>4 097 513</b>	<b>50%</b>	<b>3 663 984</b>	<b>48%</b>
Liquidités	<a href="#">1</a>	569 697	7%	1 577 798	21%
Titres	<a href="#">2</a>	1 267 641	15%	1 060 437	14%
Créances livraisons et prestations	<a href="#">3</a>	156 079	2%	153 952	2%
Autres créances à court terme	<a href="#">4</a>	1 297 185	16%	44 238	1%
Stocks	<a href="#">5</a>	478 324	6%	499 520	6%
Comptes de régularisation actif		328 588	4%	328 040	4%
<b>Actif immobilisé affecté</b>		<b>2 553 056</b>	<b>31%</b>	<b>2 494 308</b>	<b>32%</b>
Fonds avec affectation limitée	<a href="#">6</a>	2 553 056	31%	2 494 308	32%
<b>Actif immobilisé</b>		<b>1 587 242</b>	<b>19%</b>	<b>1 565 670</b>	<b>20%</b>
Immobilisations corporelles	<a href="#">7</a>	1 531 472	18%	1 470 939	19%
Immobilisations incorporelles		55 770	1%	94 731	1%
<b>Total actif</b>		<b>8 237 810</b>	<b>100%</b>	<b>7 723 962</b>	<b>100%</b>

Bilan au 31.12. en CHF	Com.	31.12.2023		31.12.2022	
PASSIF		CHF	%	CHF	%
<b>Dettes financières à court terme</b>		<b>2 782 671</b>	<b>34%</b>	<b>1 896 366</b>	<b>25%</b>
Dettes livraisons et prestations	<a href="#">8</a>	564 195	7%	803 011	10%
Dettes à court terme portant intérêt	<a href="#">11</a>	501 410	6%	501 410	6%
Autres dettes à court terme	<a href="#">9</a>	1 349 240	16%	273 354	4%
Comptes de régularisation passif	<a href="#">10</a>	367 826	5%	318 591	4%
<b>Dettes financières à long terme</b>		<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
Dettes à long terme portant intérêt	<a href="#">11</a>	0	0%	0	0%
<b>Capital des fonds affectés</b>		<b>2 502 048</b>	<b>30%</b>	<b>2 476 198</b>	<b>32%</b>
Fonds avec affectation limitée (Fonds de produits)		2 502 048	30%	2 476 198	32%
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>2 953 091</b>	<b>36%</b>	<b>3 351 398</b>	<b>43%</b>
Capital lié		51 008	1%	18 109	0%
Capital libre		3 333 289	40%	4 593 121	59%
Résultat de l'exercice		-431 205	-5%	-1 259 832	-16%
<b>Total passif</b>		<b>8 237 810</b>	<b>100%</b>	<b>7 723 962</b>	<b>100%</b>

Tableau 1: Bilan

## 2.2. Compte d'exploitation

Compte d'exploitation	Com.	2023		2022	
		CHF	%	CHF	%
<b>PRODUITS</b>					
Dons		2 999 771	27%	3 165 239	32%
Dons affectés <sup>1</sup>		1 048 230	10%	993 607	10%
Legs		1 236 751	11%	291 737	3%
Legs affectés		0	0%	0	0%
<b>Produits de campagnes de collecte de fonds</b>		<b>5 284 752</b>	<b>48%</b>	<b>4 450 583</b>	<b>44%</b>
Prestations fournies pour le compte des pouvoirs publics	<a href="#">13</a>	4 033 801	37%	3 896 070	39%
Cotisations		95 925	1%	98 300	1%
Moyens auxiliaires		814 407	7%	755 848	8%
Basse vision		131 615	1%	131 811	1%
Formation et recherche		357 279	3%	415 194	4%
Contributions aux cours, honoraires, autres prestations		157 767	1%	137 184	1%
<b>Total produits de prestations fournies</b>		<b>5 590 794</b>	<b>51%</b>	<b>5 434 407</b>	<b>54%</b>
Produit locatif immeuble de bureau St-Gall		137 380	1%	137 380	1%
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>11 012 926</b>	<b>100%</b>	<b>10 022 370</b>	<b>100%</b>

<sup>1</sup> dont contribution de la Loterie romande: CHF 65 000

Compte d'exploitation	Com.	2023		2022	
CHARGES D'EXPLOITATION		CHF	%	CHF	%
Moyens auxiliaires		-704 029	6%	-594 575	5%
Basse vision		-80 388	1%	-70 491	1%
Formation et recherche		-228 739	2%	-188 189	2%
Service spécialisé en surdicécité, aides aux pers. concernées		-1 087 839	9%	-844 457	7%
Collecte de fonds		-1 396 620	12%	-1 456 294	13%
Relations publiques		-718 927	6%	-598 484	5%
Organisation faîtière		-141 679	1%	-99 993	1%
Personnel	<a href="#">14</a>	-5 435 816	47%	-5 610 116	50%
Frais de voyage et de représentation		-250 681	2%	-231 839	2%
Autres charges d'exploitation	<a href="#">15</a>	-1 433 164	12%	-1 418 478	13%
Amort. d'immobilisations corporelles		-119 087	1%	-123 962	1%
Amort. d'immobilisations incorporelles		-38 961	0%	-27 308	0%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<a href="#">16</a>	<b>-11 635 932</b>	<b>100%</b>	<b>-11 264 185</b>	<b>100%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-623 006</b>		<b>-1 241 814</b>	
Produits financiers	<a href="#">17</a>	264 055		-524 435	
Résultat hors exploitation, hors période	<a href="#">18</a>	-13 506		175 303	
<b>Résultat annuel sans résultat fonds</b>		<b>-372 457</b>		<b>-1 590 947</b>	
Attribution aux fonds affectés		-1 271 336		-1 074 326	
Utilisation fonds affectés		1 212 588		1 405 441	
<b>Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation</b>		<b>-431 205</b>		<b>-1 259 832</b>	

Tableau 2: Compte d'exploitation

### 2.3. Tableau des flux de trésorerie en CHF

Le tableau des flux de trésorerie présente le flux des disponibilités provenant des activités d'exploitation, des opérations dans le domaine des investissements et des opérations dans celui du financement.

Tableau des flux de trésorerie	2023 CHF	2023 CHF
Résultat annuel sans résultat des fonds	-372 457	-1 590 947
Amortissement d'immobilisations corporelles	119 087	123 962
Amortissement d'immobilisations incorporelles	38 961	27 308
(Pertes) / Bénéfices sur le cours des titres, non réalisés	-262 964	515 922
Transactions sans incidence sur les liquidités	-3 265	158 006
(Bénéfice net) / Perte nette de vente de titres	-6 818	9 631
(Bénéfice net) / Perte nette de vente d'immobilisations	0	2 588
Dons et produits affectés	-58 748	158 006
Diminution / (Augmentation) créances	-135 294	68 595
Diminution / (Augmentation) stocks	21 196	6 191
Diminution / (Augment.) comptes de régularisation actifs	-548	-47 195
Augmentation / (Diminution) dettes	-282 710	-259 169
Augmentation / (Diminution) comptes de régularisation passifs	49 235	18 997
Entrées (sorties) de liquidités provenant des activités d'exploitation	-894 325	-808 105
Investissements en titres ou placements financiers	-149 417	-240 215
Désinvestissements titres ou placements financiers	156 511	1 266 640
Investissements en immobilisations corporelles	-179 620	-97 517
Désinvestissements immobilisations corporelles	0	6 508
Investissements en immobilisations incorporelles	0	-83 628
Entrées (sorties) de liquidités provenant des activités d'investissement	-172 525	851 788
Dons et produits affectés	58 748	-158 006
Entrées (sorties) de liquidités provenant des activités de financement	58 748	-158 006

<b>Variation des liquidités<sup>2</sup></b>	<b>-1 008 101</b>	<b>-114 323</b>
<b>Liquidités au 1er janvier</b>	<b>1 577 798</b>	<b>1 692 121</b>
<b>Liquidités au 31 décembre</b>	<b>569 697</b>	<b>1 577 798</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-1 008 101</b>	<b>-114 323</b>
<b>Dépenses pour intérêts</b>	<b>-12 515</b>	<b>-4 148</b>
<b>Recettes pour intérêts</b>	<b>5 775</b>	<b>3 985</b>

Tableau 3: 2.3. Tableau des flux de trésorerie

---

<sup>2</sup> Le fonds choisi « Liquidités » comprend les avoirs de caisse, postaux et bancaires.

## 2.4. Tableau de variation du capital en kCHF, 2022

Moyens provenant du financement propre	Existant 1.1.2022	Dotation <sup>3</sup>	Transferts internes	Utilisation	Existant 31.12.2022
Capital lié <sup>4</sup>	135.0	58.3	0.0	-175.2	18.1
Capital libre	4 761.8	0.0	-168.7	0.0	4 593.1
Résultat de l'exercice	-168.7	0.0	168.7	-1 259.8	-1 259.8
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>4 728.1</b>	<b>58.3</b>	<b>0.0</b>	<b>-1 435.1</b>	<b>3 351.4</b>
<b>Moyens provenant de fonds</b>					
Fonds de produits IWS <sup>5</sup>	20.5	0.0	0.0	-20.5	-0.0
Fonds de produits Oppenheimer <sup>6</sup>	1 649.0	0.0	0.0	-354.1	1 294.9
Fonds UCBA <sup>7</sup>	989.7	1 016.0	0.0	-855.6	1 150.1
Fonds cercle des amis surdicécité	31.4	0.0	0.0	0.0	31.4
Fonds de fluctuation art. 74, 4188 <sup>8</sup>	-0.0	0.0	0.0	0.0	-0.0
Fonds de fluctuation art. 74, sonos <sup>9</sup>	-0.0	0.0	0.0	0.0	-0.0
<b>Capital des fonds à affectation limitée</b>	<b>2 690.4</b>	<b>1 016.0</b>	<b>0.0</b>	<b>-1 230.2</b>	<b>2 476.2</b>

<sup>3</sup> Les dotations se composent des dons liés (993.6 kCHF) et d'autres attributions (80.7 kCHF).

<sup>4</sup> Le capital lié ne comprend actuellement que le fonds unité de recherche: Fonds destiné à encourager et à financer des projets de recherche scientifique spécifiques au handicap visuel ou à la surdicécité, dans toutes les disciplines.

<sup>5</sup> Affectation du fonds de produits IWS: Le fonds IWS a pour but de remédier aux cas de rigueur, c'est-à-dire de soutenir directement des personnes sourdaveugles nécessiteuses.

<sup>6</sup> Affectation du fonds de produits Oppenheimer: Le fonds Oppenheimer a pour but très général d'améliorer le sort de personnes aveugles ou fortement malvoyantes, en particulier pour leur intégration et leur reconversion professionnelle.

<sup>7</sup> Il existe 5 fonds UCBA: Fonds intégration professionnelle et sociale, Fonds moyens auxiliaires, Fonds basse vision, Fonds formation continue du personnel spécialisé, Fonds unité de recherche.

<sup>8</sup> Affectation du fonds de fluctuation art. 74: Le fonds de fluctuation art. 74 augmente avec une éventuelle CC4 positive dans la comptabilité analytique du reporting OFAS et diminue dans la même mesure lors d'une éventuelle CC4 négative. Jusqu'en 2019, l'UCBA avait deux contrats avec l'OFAS: 4188 et Sonos. Dès 2020, le contrat Sonos a été intégré au contrat 4188. Pour l'année 2022, le fonds de fluctuation s'élève à 0.0 kCHF (année précédente: 0.0 kCHF).

<sup>9</sup> Dès 2020, le contrat Sonos a été intégré au contrat 4188.

## 2.5. Tableau de variation du capital en kCHF, 2023

Moyens provenant du financement propre	Existant 1.1.2022	Dotation <sup>10</sup>	Transferts internes	Utilisation	Existant 31.12.2022
Capital lié <sup>11</sup>	18.1	93.0	0.0	-60.1	51.0
Capital libre	4 593.1	0.0	-1 259.8	0.0	3 333.3
Résultat de l'exercice	-1 259.8	0.0	1 259.8	-431.2	-431.2
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>3 351.4</b>	<b>93.0</b>	<b>0.0</b>	<b>-491.3</b>	<b>2 953.1</b>
<b>Moyens provenant de fonds</b>					
Fonds de produits Oppenheimer <sup>12</sup>	1 294.9	106.8	0.0	-322.4	1 079.3
Fonds intégration professionnelle et sociale <sup>13</sup>	324.4	713.0	0.0	-506.2	531.2
Fonds moyens auxiliaires <sup>14</sup>	211.2	156.6	0.0	-120.9	246.8
Fonds basse vision <sup>15</sup>	250.2	107.1	0.0	-108.1	249.2
Fonds formation continue du personnel spécialisé <sup>16</sup>	364.2	94.9	0.0	-94.9	364.2
Fonds cercle des amis surdicécité	31.4	0.0	0.0	0.0	31.4
Fonds de fluctuation art. 74, 4188 <sup>17</sup>	-0.0	0.0	0.0	0.0	-0.0

<sup>10</sup> Les dotations se composent des dons liés (1048.2 kCHF) et d'autres attributions (223.1 kCHF).

<sup>11</sup> Le capital lié ne comprend actuellement que le fonds unité de recherche: Fonds destiné à encourager et à financer des projets de recherche scientifique spécifiques au handicap visuel ou à la surdicécité, dans toutes les disciplines.

<sup>12</sup> Affectation du fonds de produits Oppenheimer: Le fonds Oppenheimer a pour but très général d'améliorer le sort de personnes aveugles ou fortement malvoyantes, en particulier pour leur intégration et leur reconversion professionnelle.

<sup>13</sup> Fonds intégration professionnelle et sociale: Fonds destiné à des prestations dans les domaines suivants : conseil, assistance, réadaptation et animation socioculturelle en faveur de personnes sourdaveugles ou malentendantes-malvoyantes afin de promouvoir leur intégration professionnelle et sociale.

<sup>14</sup> Fonds moyens auxiliaires: Fonds destiné à financer le développement et la distribution de moyens auxiliaires en faveur de personnes sourdaveugles ou aveugles afin de maintenir et de favoriser leur capacité d'action dans le quotidien professionnel et social.

<sup>15</sup> Fonds basse vision: Fonds destiné à financer des évaluations individuelles et à adapter des moyens auxiliaires optiques pour les personnes en situation de handicap visuel ou de surdicécité afin d'exploiter au mieux la capacité visuelle disponible.

<sup>16</sup> Fonds formation continue du personnel spécialisé: Fonds destiné à financer le développement et la réalisation de formations continues spécifiques au handicap visuel pour le personnel spécialisé des organisations suisses du domaine du handicap visuel.

<sup>17</sup> Affectation du fonds de fluctuation art. 74: Le fonds de fluctuation art. 74 augmente avec une éventuelle CC4 positive dans la comptabilité analytique du reporting OFAS et diminue dans la

<b>Fonds de fluctuation art. 74, sonos<sup>18</sup></b>	<b>-0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>-0.0</b>
<b>Capital des fonds à affectation limitée</b>	<b>2 476.1</b>	<b>1 178.3</b>	<b>0.0</b>	<b>-1 152.5</b>	<b>2 502.0</b>

---

même mesure lors d'une éventuelle CC4 négative. Jusqu'en 2019, l'UCBA avait deux contrats avec l'OFAS : 4188 et Sonos. Dès 2020, le contrat Sonos a été intégré au contrat 4188. Pour l'année 2023, le fonds de fluctuation s'élève à 0.0 kCHF (année précédente : 0.0 kCHF).

<sup>18</sup> Dès 2020, le contrat Sonos a été intégré au contrat 4188.

## 3. Annexe aux comptes annuels 2023

### 3.1. Principes de comptabilité et de présentation des comptes

La présentation des comptes de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA se conforme aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC, RPC fondamentales et RPC 21) et au code des obligations. Elle est conforme à la loi suisse et aux principes et directives de la Fondation ZEWO. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA.

### 3.2. Principes d'évaluation

#### Liquidités

Valeur nominale, monnaies étrangères au cours du 31.12.: EUR 0.94237 (VJ: 0.99384), USD 0.85133 (VJ: 0.93253).

#### Titres

Valeur conforme à l'extrait de dépôt des banques à la fin de l'année

#### Créances

Valeur nominale sous déduction de la correction nécessaire. Les valeurs sont corrigées sur la base d'une évaluation individuelle, de l'évaluation à 50 % des créances échues depuis 61 à 90 jours, de l'évaluation à 0 % des créances échues depuis plus de 90 jours et d'un ajustement forfaitaire de 2 % sur le reste des créances.

#### Stocks

Les stocks incluent uniquement les marchandises commerciales. L'évaluation des marchandises s'effectue aux prix d'achat, mais au maximum à la valeur de marché si elle est inférieure.

Pour les stocks non courants et ceux à faible rotation, on procède aux corrections de valeur adéquates à l'aide d'une analyse de la portée.

#### Immobilisations corporelles meubles

Coût d'acquisition sous déduction de la correction de valeur cumulée économiquement nécessaire. Les valeurs d'acquisition sont amorties de façon linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour l'exploitation.

Durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles :

Mobilier: 5 ans

Machines de bureau: 4 ans

Autres immobilisations corporelles: 3 ans

Véhicules: 5 ans

#### Immeubles

Coûts d'acquisition ou de construction sous déduction de la correction de valeur cumulée

économiquement nécessaire. Les coûts d'acquisition ou de construction sont amortis de façon linéaire.

Immobilier: 50 ans

Investissements créant des plus-values: 10 ans

Installations fixes dans objets loués: 10 ans, mais au maximum sur la durée contractuelle de location

### **Immobilisations incorporelles**

Coût d'acquisition sous déduction de la correction de valeur cumulée économiquement nécessaire. Les valeurs d'acquisition sont amorties de façon linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour l'exploitation.

Durée d'utilisation estimée pour des logiciels informatiques: 3 ans

Il s'agit exclusivement d'immobilisations incorporelles acquises.

### **Fonds affectés /**

#### **fonds (de produits) à affectation restrictive**

Coût d'acquisition (IWS/Oppenheimer) / valeurs du marché (UCBA)

(Attributions) des placements financiers des fonds affectés sous déduction des corrections de valeur et des utilisations éventuelles

### **Capitaux étrangers**

Les dettes résultant de livraisons et de prestations ainsi que les dettes portant intérêt sont évaluées à la valeur nominale, les comptes de régularisation passifs à la valeur nominale ou à la meilleure estimation.

### **Provisions**

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe à l'égard de tiers une obligation juridique ou implicite imputable à un événement passé, lorsque l'obligation peut être évaluée de manière sûre et lorsqu'il est probable que le règlement de l'obligation entraînera une sortie de ressources. Le montant de la provision est déterminé par la sortie de ressources escomptée pour honorer l'obligation.

## **3.3. Explications sur le bilan**

### **1 Liquidités (KCHF)**

	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
<b>Caisse</b>	7.5	5.4
<b>Poste</b>	419.2	508.0
<b>Banque</b>	143.0	1 064.4
<b>Total liquidités</b>	<b>569.7</b>	<b>1 577.8</b>

### **2 Titres (kCHF)**

	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Actions suisses	121.3	109.1
Actions étrangères	288.6	243.7
Obligations suisses	475.8	393.6
Obligations étrangères	152.2	124.9
Immobilier suisse	229.8	189.1
<b>Total titres</b>	<b>1 267.6</b>	<b>1 060.4</b>

### **3 Créances résultant de livraisons et de prestations (kCHF)**

	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Sur les collectivités publiques	5.7	4.2
Sur des tiers	161.6	164.0
Ducroire	-11.2	-14.2
<b>Total créances</b>	<b>156.1</b>	<b>154.0</b>

### **4 Autres créances à court terme (kCHF)**

	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Sur les collectivités publiques	4.2	3.7
Sur des tiers	59.4	26.5
Sur des organisations	1 119.8	0
Dettes avec solde débiteur	113.8	14.0
<b>Total créances à court terme</b>	<b>1 297.2</b>	<b>44.2</b>

### **5 Stocks (kCHF)**

	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Moyens auxiliaires techniques	438.4	445.7
moins correction de valeur moyens auxiliaires techniques	-58.1	-32.9
Moyens auxiliaires optiques	126.8	114.0
moins correction de valeur moyens auxiliaires optiques	-28.7	-27.2
<b>Total stocks</b>	<b>478.3</b>	<b>499.5</b>

## 6 Fonds affectés (kCHF)

	31.12.2023	31.12.2022
Actif immobilisé avant correction de valeur	2 627.0	2 671.5
Correction de valeur cumulée	-74.0	-177.2
Valeur comptable au 31.12	2 553.0	2 494.3
Valeur de marché au 31.12	2 553.0	2 494.3

## 7 Immobilisations corporelles (kCHF)

	Existant 1.1.2023	Entrées	Sorties	Correction de valeur	Existant 31.12.2023
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	582.1	177.6	0.0		759.7
Immeubles	1 962.5	2.0	0.0		1 964.4
<b>Total valeurs d'acquisition</b>	<b>2 544.5</b>	<b>179.6</b>	<b>0.0</b>		<b>2 724.2</b>
<b>Amortissement cumulé</b>					
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	-406.1	0.0	0.0	-78.5	-484.6
Immeubles	-667.5	0.0	0.0	-40.6	-708.1
<b>Total valeurs d'acquisition</b>	<b>-1 073.6</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>-119.1</b>	<b>-1 192.7</b>
<b>Valeurs comptables nettes</b>					
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	175.9	177.6	0.0	-78.5	275.1
Immeubles	1 295.0	2.0	0.0	-40.6	1 256.4
<b>Total Valeurs comptables nettes</b>	<b>1 470.9</b>	<b>179.6</b>	<b>0.0</b>	<b>-119.1</b>	<b>1 531.4</b>

## 8 Dettes résultant de livraisons et de prestations (kCHF)

	31.12.2023	31.12.2022
Sur projets	-678.0	-817.0

Dettes avec solde débiteur	113.8	14.0
<b>Total</b>	<b>-564.2</b>	<b>-803.0</b>

## 9 Autres dettes à court terme (kCHF)

	31.12.2023	31.12.2022
Sur les collectivités publiques	11.1	14.6
Sur des tiers	154.6	180.2
Sur des organisations	1 119.8	0
Dettes avec solde débiteur	63.7	78.6
<b>Total dettes à court terme</b>	<b>1 349.2</b>	<b>273.4</b>

## 10 Comptes de régularisation passifs (kCHF)

	31.12.2023	31.12.2022
Factures créditeurs à payer	125.0	92.8
Solde horaire (heures et vacances)	242.8	225.8
<b>Total</b>	<b>367.8</b>	<b>318.6</b>

## 11 Dettes financières portant intérêt à long terme

Les dettes portant intérêt sont constituées d'une hypothèque. Puisque celle-ci arrive à échéance en 2023, elle est indiquée comme dette portant intérêt à court terme.

## 12 Autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Il existe des contrats de leasing à long terme non résiliables (photocopieurs) et des contrats de location dont l'engagement résiduel s'élève à 464.0 kCHF au total (année précédente : 20.1 kCHF) du 31.12.2023 à l'échéance du contrat.

## 3.4. Commentaires sur le compte d'exploitation

### 13 Produits de prestations fournies pour le compte des pouvoirs publics

3937.9 kCHF (année précédente : 3806.0 kCHF) payés par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) dans le cadre du contrat de prestations 4188, 77.2 kCHF payés par l'OFAS pour les dépenses d'organisation faîtière (année précédente : 77.2 kCHF)

Au cours de l'exercice 2020, un nouveau contrat (4188) a été conclu avec l'OFAS pour la période 2020-2023. Les anciens contrats 4188 (UCBA et Consortium de l'aide spécialisée, composé de huit organisations membres), 4045 (FSA y compris cinq organisations membres), 4238 (CAB) et 4282 (USA) ont été réunis dans le nouveau contrat 4188. L'UCBA a encaissé à ce titre en 2023 des contributions de l'OFAS à hauteur de 19 857.1 kCHF (année précédente : 19 857.1), dont 15 937.3 kCHF (selon contrats de sous-traitance, année précédente : 16 046.0 kCHF) ont été transmis directement à la SS74.

## 14 Frais de personnel, organes

<b>Collaboratrices et collaborateurs</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Équivalents plein temps	46.2	44.5
<b>Nombre de collaboratrices et de collaborateurs au 31.12</b>	<b>63</b>	<b>61</b>
<b>Frais de personnel (kCHF)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Salaires mensuels et horaires	4 376.6	4 460.8
Indemnisation conférenciers et comité	114.1	221.7
Prestations sociales	778.8	791.2
Recrutement	16.5	11.3
Formation et formation continue	94.9	64.9
Divers frais de personnel	55.0	60.2
<b>Total frais de personnel</b>	<b>5 435.8</b>	<b>5 610.1</b>

### Indemnisation des membres du comité

Des indemnités de 22.8 kCHF au total (année précédente : 28.1 kCHF) ont été versées aux membres du comité, c'est-à-dire 19.2 kCHF (année précédente : 24.0 kCHF) à titre d'indemnités de comité et 3.6 kCHF au total à titre de remboursements de frais (année précédente : 4.1 kCHF). Des indemnités de 15.0 kCHF (année précédente : 15.0 kCHF) et des remboursements de frais de 0.7 kCHF au total (année précédente : 0.6 kCHF) ont été versés à la présidence en 2023. On a en outre renoncé à des indemnités de 0.0 kCHF (année précédente : 0.0 kCHF).

### Rémunération des membres de la direction

963.6 kCHF au total (année précédente : 1018.3 kCHF) ont été payés aux neuf membres de la direction, dont 960.8 kCHF (année précédente : 1015.3 kCHF) à titre de salaires et 2.8 kCHF (année précédente : 3.0 kCHF) à titre de remboursements de frais. Un changement (retraite) avait eu lieu l'année précédente, ce qui a induit des « doubles rémunérations » durant la phase d'initiation.

### Transactions avec des organisations ou des parties liées

En 2023, des indemnités de commission de 25.1 kCHF au total (année précédente : 20.8 kCHF) ont été payées aux membres du comité, dont 23.0 kCHF (année précédente : 19.3 kCHF) pour les travaux de commission et 2.1 kCHF (année précédente : 1.5 kCHF) à titre de frais.

En 2023, 15 937.3 kCHF (année précédente : 16 046.0 kCHF) de subventions de l'OFAS ont été transférés aux seize organisations de la Société simple art. 74 (membres de l'UCBA). 2.0 kCHF (année précédente : 2.0 kCHF) ont été versés à la présidence de la SS74 et 3.0 kCHF (année précédente : 4.0 kCHF) aux trois membres du bureau à titre d'indemnités de présidence ou de bureau.

## 15 Autres charges d'exploitation (kCHF)

	2023	2022
Prestations de tiers	428.8	440.3
Loyers et charges de locaux appartenant à des tiers, énergie	542.8	522.8
Véhicules, assurance dommages aux biens	23.5	28.6
Téléphone, frais de port, de CCP et bancaires	64.6	63.6
Matériel et logiciel informatiques	148.1	151.3
Autres frais d'administration	208.7	206.3
Charges immeuble commercial St-Gall	16.7	5.5
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>1 433.2</b>	<b>1 418.5</b>

## 16 Charges d'exploitation (kCHF)

Charges de projets et de prestations	2023		2022		Directive Zewo
Frais de personnel	4 322.7		4 649.7		
Frais de voyage et de représentation	184.7		204.6		
Charges matérielles	3 476.3		2 613.6		
Amortissements	47.4		50.0		
Imputation de prestations internes	558.3		543.9		
<b>Total</b>	<b>8 589.5</b>	<b>74%</b>	<b>8 061.8</b>	<b>72%</b>	<b>&gt; 65%</b>
Charges administratives incl. frais de personnel 1)					
Frais de personnel	1 113.1		1 141.0		
Frais de voyage et de représentation	65.9		47.1		
Charges matérielles	2 315.1		2 456.9		
Amortissements	110.7		101.3		
Imputation de prestations internes	-558.3		-543.9		
<b>Total</b>	<b>3 046.4</b>	<b>26%</b>	<b>3 202.4</b>	<b>28%</b>	<b>&lt; 35%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>11 635.9</b>	<b>100%</b>	<b>11 264.2</b>	<b>100%</b>	
1) dont charges de collecte de fonds et de publicité générale (y compris frais de personnel)					
Frais de personnel	167.2		148.3		
Frais de voyage et de représentation	1.7		3.5		
Charges matérielles	1 419.5		1 479.8		
Amortissements	9.3		1.6		
Imputation de prestations internes	10.2		7.9		
<b>Total charges de collecte de fonds</b>	<b>1 607.9</b>	<b>14%</b>	<b>1 641.1</b>	<b>15%</b>	<b>&lt; 25%</b>

Tableau 4: Charges de projets, de prestations et administratives

## 17 Résultat financier (kCHF)

	2023	2022
Produits d'intérêts et dividendes	17.0	17.3
Gains de cours réalisés	6.8	2.9
Gains de cours non réalisés	271.0	0.0
<b>Total produits financiers</b>	<b>294.9</b>	<b>20.2</b>
Charges d'intérêts	-12.5	-4.1
Pertes de cours réalisées	-0.0	-12.5
Pertes de cours non réalisées	-8.1	-515.9
Autres charges financières	-10.2	-12.0
<b>Total charges financières</b>	<b>-30.8</b>	<b>-544.6</b>
<b>Produit financiers</b>	<b>264.1</b>	<b>-524.4</b>

## 18 Résultat sans rapport avec l'organisation (kCHF)

	2023	2022
Charges sans rapport avec l'organisation	-13.4	-39.1
Produits sans rapport avec l'organisation	-0.1	214.4
<b>Résultat sans rapport avec l'organisation</b>	<b>-13.5</b>	<b>175.3</b>

## 19 Travail bénévole

Des bénévoles s'investissent tout au long de l'année en faveur de personnes sourdaveugles. Sans leur soutien, la prise en charge intensive, pendant les cours de sport et de loisirs ainsi que dans les centres de rencontre, et l'organisation de cours d'un jour pour les personnes en situation de handicap ne seraient pas possibles. En 2023, 202 bénévoles (année précédente : 182) ont fourni 20 118 heures de travail (année précédente : 18 665). À un tarif horaire de 25 CHF, ce travail correspond à 503.0 kCHF (année précédente : 466.6 kCHF).

## 20 Actifs mis en gage pour garantir nos propres engagements (kCHF)

Actifs mis en gage pour garantir l'hypothèque:

	2023	2022
Valeur de l'immeuble au bilan	1 247.5	1 286.5
Montant nominal	1 600.0	1 600.0

<b>Crédits utilisés</b>	-500.0	-500.0
<b>Comptes bancaires et titres</b>	83.4	89.8

## **21 Événements postérieurs à la date du bilan**

Il n'y a pas eu après le 31 décembre 2023 d'événements importants qui nécessiteraient des adaptations supplémentaires des comptes annuels.

Le comité a approuvé les présents comptes annuels en date du 17 mai 2024.